SÉANCE extraordinaire

LE 21 avril 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 21 avril 2015, à 16 h 15, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS: Madame Louisette Langlois, maire, madame la conseillère

Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Benoit Cayouette, Christian Dea

et Gilles Daraîche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et

greffier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

150421.088 <u>EMBAUCHE – INSPECTEUR MUNICIPAL – MONSIEUR</u> <u>BERTRAND JONCAS</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu que ce Conseil autorise l'embauche de monsieur Bertrand Joncas, à titre d'inspecteur en bâtiment au service Urbanisme et Environnement, statut régulier temps plein, au taux horaire de 19.06 \$, correspondant au 1e échelon de la convention collective des employés syndiqués de la Ville de Chandler pour un poste d'inspecteur en bâtiment. Monsieur Bertrand Joncas débutera sa période d'essai de huit cent quarante-cinq heures (845) heures effectivement travaillées le 27 avril 2015.

Monsieur Bertrand Joncas devra s'engager à signer une entente avec la Ville précisant l'obligation de suivre une formation appropriée à ses nouvelles fonctions et autres modalités reliées au suivi de cette formation.

Il est également résolu que monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, soit autorisé à négocier avec le syndicat des employés municipaux de la ville de Chandler (CSN) une modification de la grille salariale concernant le poste d'inspecteur en bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150421.089 AVIS DE MOTION - ADOPTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Gilles Daraîche qu'à une prochaine séance du conseil, il y aura présentation d'un concernant l'utilisation de l'eau potable sur le territoire de la Ville de Chandler. Ce règlement abrogera le

règlement V-31-2002 concernant le même objet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150421.090 SIGNATAIRE – ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE CHANDLER ET 9260-1939 QUÉBEC INC. – PROGRAMME DE REVITALISATION

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, l'entente à intervenir entre la Ville de Chandler et la compagnie 9260-1939 Québec Inc concernant l'application du règlement V-150-2012 intitulé « Règlement concernant l'adoption d'un programme de revitalisation sur le territoire de la municipalité ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150421.091 <u>ENTENTE AVEC MONSIEUR FRANÇOIS GRENIER –</u> EXPROPRIATION – DOSSIER PONT ROUGE

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraîche et unanimement résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler l'entente du tribunal administratif du Québec à intervenir entre la Ville de Chandler et monsieur François Grenier concernant l'indemnité pour un terrain exproprié dans le cadre du dossier « Pont Rouge ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150421.092 <u>ACCEPTATION – DEMANDE DE MODIFICATION DU CERTIFICAT D'AUTORISATION DE DRAGAGE - MARINA SECTEUR CHANDLER</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraîche et unanimement résolu d'accepter que madame Marie-Christine Thériault, directrice du service Urbanisme et Environnement, dépose une demande de modification de certificat d'autorisation de dragage à la Marina, secteur Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150421.093 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Gilles Dea propose la levée de l'assemblée à 16 h 32.

VILLE DE CHANDLER

Louisette Langlois	Roch Giroux,
Maire	Directeur général et greffier